

# @CTU.MICT

Syndiqué-e pour soutenir **mon engagement professionnel**



**FLASH D'INFO DE L'UFMICT CGT N°148 MERCREDI 29 AVRIL 2015**



**Loi dite de  
« Modernisation  
de notre  
système de Santé »**

**Pour la CGT,  
c'est non !**

**Edito :  
Loi santé, c'est non !**

**Revendications :  
IADE / Kinésithérapeutes / Cadres de santé**

**Organisation :  
Colloque Ugict-CGT sur les 120 ans de la CGT**

**UGICT :  
Options spécial  
Retraites**

« @ctu.mict » est une publication quinzomadaire de l'UFMICT CGT.  
Adresse : [ufmict@sante.cgt.fr](mailto:ufmict@sante.cgt.fr)  
Directeur de Publication : *Thomas Deregnacourt*  
Comité de rédaction : *les membres du Bureau de l'UFMICT et Jean-Luc Gibelin*  
Photos : *Shutterstock, sauf mention contraire.*  
Graphismes : *The Noun Project et Ugict-CGT.*

**SOMMAIRE**





**Le projet de loi santé :**  
**La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale**  
**et son Ufmict-CGT**  
**demandent son retrait immédiat**

Le congrès de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale qui s'est tenu du 23 au 27 mars 2015 à Reims, a voté à l'unanimité dans son appel le retrait sans réserve du projet de loi santé.

Le 14 avril, a été voté en première lecture à l'Assemblée nationale ce même projet de loi. Ce n'est pas un grand jour pour la protection sociale dans ce pays !

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale et son Union fédérale des médecins, ingénieurs, cadres et technicien-ne-s réaffirment l'entière opposition à cette loi et demandent son retrait immédiat et engagent la mobilisation pour s'opposer partout à la mise en œuvre imposée par les directeurs généraux des Agences régionales de santé.

Ce projet de loi remet en cause directement l'offre de soins et l'accès au service public, il représente une véritable régression sociale portant atteinte aux intérêts des salarié-e-s et des usagers ayant-droits à la santé !

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale revendique un vrai débat, large et public, permettant de construire une loi cadre pour développer une réelle politique de santé dans laquelle le service public renforcé jouerait un rôle prépondérant.

Le financement de la mise en œuvre de la politique de santé, tournée vers la prévention, l'éducation, la promotion du travail et de la santé, doit être adossé à une protection sociale de haut niveau qui garantisse par la solidarité l'accès de tous.

Les prises en charge de l'autonomie, du médicament et de la recherche doivent également être financées par le système de protection sociale solidaire.

L'heure est à la mobilisation pour imposer le retrait de cette loi ainsi que de la loi « HPST » et empêcher toutes les formes de mise en œuvre anticipées. Un Cahier de la Vie fédérale sera rapidement envoyé, le diaporama pour les réunions de syndiqué-e-s est en cours d'actualisation.



# Le coin du revendicatif



## IADE

Suite au communiqué commun CGT SNIA de mi mars une mobilisation est en préparation pour cette profession.

La base revendicative commune est la suivante :

- Récupération d'un corps spécifique « IADE » dans la fonction publique hospitalière
- Obtention d'une grille salariale IADE aux bornages relevés pour être conforme au niveau Master avec un déroulement linéaire de carrière.
- Les bornages de cette grille sont ceux des psychologues.
- Récupération de la reconnaissance de la pénibilité avec un départ anticipé en retraite.
- Rappel du rôle défini comme prioritaire des IADE dans les SAMU-SMUR par un texte réglementaire
- Ouverture de concertations sur l'évolution de la profession, son rôle et sur le positionnement dans le futur organigramme des professions de santé.

Les modalités d'action ne sont

pas encore totalement définies ni la date. Ce sera sans doute mi mai. Les modalités soumises à la décision des professionnel-le-s sont les suivantes :

Deux heures de grève en début de journée avec un slogan «arrêt total de l'activité dans tous les blocs »

Appel pour tous les IADE non assigné-e-s, travaillant ou pas à se rassembler clairement identifié-e-s

- dans l'enceinte ou devant le centre hospitalier
- devant les ARS
- devant le ministère



## Kinésithérapeutes

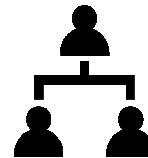
La prochaine réunion du groupe de travail sur la « Réingénierie de la formation MK » s'est tenue :

**Mercredi 22 avril 2015  
de 10h à 17h  
au Ministère des affaires  
sociales, de la santé et des  
droits des femmes**

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- 1) Référentiel de compétences

- 2) Stages
- 3) Trame du portfolio
- 4) Poursuite des travaux sur les unités d'enseignements.



## Cadres de santé

La direction du CHU de Tours prépare un projet dans lequel les cadres de santé de nuit seraient supprimé-e-s.

Le motif annoncé est la difficulté à trouver des agents pour ces postes, résultats, il y a près de 70% de «faisant-fonction» de cadres. Tous les prétextes sont bons pour supprimer des postes en application des directives ministérielles. Les équipes de nuit seraient gérées par les cadres de jour. Les personnels sont furieux et une mobilisation commence.

L'Ufmict-CGT propose de rassembler les informations sur des projets similaires de diminution des personnels d'encadrement soit en jour/nuit, soit en terme de localisation avec les restructurations d'établissements. Merci de faire parvenir vos informations sur le sujet à l'Ufmict.

# Le point sur l'organisation

## 120 ans de la CGT

Dans le cadre de la célébration des 120 ans de la CGT, l'UGICT-CGT vous invite à découvrir son exposition « *50 ans d'histoire : une question d'avenir* » et à un colloque sur l'évolution du salariat, des qualifications et du travail.

Réalisée à l'occasion des 50 ans de l'UGICT-CGT, l'exposition reflète une continuité de problématiques à travers les époques et la ténacité mise en œuvre pour les traiter.

Cette exposition est avant tout le témoignage de notre syndicalisme spécifique dans la CGT sur des

projets revendicatifs tels que la gestion démocratique et le management, la protection sociale et l'AGIRC, l'industrie et la recherche, les jeunes diplômés, l'égalité femmes/hommes...

### Colloque

« **Évolution du salariat, des qualifications, du travail : quelle CGT, pour quel avenir ?** »

organisée par l'UGICT-CGT.

La CGT et le travail qualifié : hier, aujourd'hui, demain. L'objectif est de regarder comment les qualifications, le salariat, le travail ont ou vont évoluer, ainsi que la manière dont la CGT a apprécié ou apprécie les enjeux des transformations du travail qualifié

### C'est le

**Mercredi 6 Mai 2015**

**De 14H00 à 18H00**

**Salle du CCN à Montreuil**

**Inscription obligatoire**

## En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT

### Options Spécial Retraites,

### Toutes et tous solidaires !



**Le sommaire du numéro 606, « Spécial retraites » est le suivant :**

**9 avril** : le retour de la mobilisation sociale

**Dialogue social** : le projet de loi bientôt au parlement

**Marché du travail** : les projets de Manuel Valls

**Secret des affaires** : Appel européen de 45 organisations

**Multinationales** : Bientôt un devoir de vigilance ?

**Droits rechargeables** :

une (trop petite) correction  
**Tous écoutés ?** : Non merci !

**Radio France** : Ondes de choc

Entretien avec Lionel

Thompson, grand reporter à

France inter, représentant Cgt au conseil d'administration de radio France.

**Focus : Spécial retraites**  
Tous solidaires

Demandez ce numéro à conserver auprès des militantes et militants Ugict-CGT.